Envoi gratuit aux Fédérations en nombre égal à celui de leurs sections, ou directement aux secrétaires de sections, fournie et sera tenue à jour par les secrétaires fédéraux.

BULLETIN INTÉRIEUR
DU PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.)

Le B. I. rend compte de l'activité du Parti, fournit des arguments et des documents aux militants. Il ne doit pas être communiqué à des étrangers au Parti.

N° 7 — Septembre-Octobre 1945

Rédaction: 12, Cité Malesherbes, Paris

SOMMAIRE

LA VIE DU PARTI

	Pages
Nouveau départ, par Robert Verdier	1
Le Comité directeur	1-2-3
La Conférence des secrétaires fédéraux	3
Les élections cantonales	4
Le groupe socialiste au Parlement...	5
Commission nationale des conflits.	5

ARGUMENTS ET RIPOSTES

	Pages
A propos de Munich	6
Ententes régionales et blocs	6
Le parti socialiste et la laïcité	7

SCHEMA DE CONFERENCE

La Conférence de Londres, par Robert Verdier	7

LA VIE DU PARTI

NOUVEAU DÉPART

La campagne électorale est maintenant terminée. Le Parti socialiste a réalisé incontestablement de très grands progrès. Il est une des trois grandes forces qui désormais vont dominer la vie politique de notre pays.

Cependant, le succès n'a pas été, ainsi qu'on l'a déjà dit, exactement tel que nous l'espérions. A la veille du scrutin, on annonçait généralement que le groupe socialiste à l'Assemblée serait le plus nombreux. L'événement a démenti ces pronostics. Du reste, pour un militant socialiste, la bataille n'est jamais terminée. Il faut donc immédiatement reprendre le travail.

Nous nous efforcerons de faciliter la tâche de nos sections et de nos fédérations et de donner une impulsion vigoureuse à leur activité. Ici même, dans le « Bulletin Intérieur », nous nous attacherons à leur donner des conseils pratiques et à leur fournir des armes pour la propagande et l'action. Nous développerons la rubrique « Arguments et ripostes » de manière que nos militants puissent : 1° répondre victorieusement à toutes les critiques adressées à notre parti ; 2° faire connaître l'action de nos organismes centraux, de nos élus et, le cas échéant, de nos représentants au gouvernement.

Nous donnerons régulièrement des indications pour orienter le travail de nos sections et guider les efforts des militants encore inexpérimentés. Des suggestions extrêmement intéressantes ont été présentées au cours de la conférence des secrétaires fédéraux des 27 et 28 octobre. Nous les retiendrons et vous ferons connaître les moyens de les mettre en application.

Enfin, nous multiplierons les schémas de conférence sur les problèmes actuels pour qu'un grand nombre de nos camarades puissent faire des causeries devant les membres des sections et les sympathisants. De leur côté, les Editions de la Liberté, qui ont publié en un an une quarantaine de brochures, seront un des éléments les plus importants de notre propagande.

Mais il ne faut pas compter uniquement sur les initiatives et les efforts des organismes centraux. Tous les militants doivent se mettre au travail. Tous, sans exception, avec assiduité, avec méthode, avec dévouement, doivent participer à la vie du Parti.

ROBERT VERDIER.

Le Comité Directeur

Voici les principales décisions prises par le Comité Directeur au cours des réunions qu'il a tenues pendant les mois de septembre et octobre 1945 :

Elections cantonales et générales

a) **Matériel de propagande** : Nous rappelons que le secrétariat général a fait parvenir gratuitement aux fédérations et à chaque candidat, le matériel suivant (décisions du 29 août) :

— la circulaire n° 51 du 27 août, précisant l'action du conseiller général ;

— une affiche en vue des élections cantonales ;

— une affiche s'adressant aux femmes ;

— un tract sur les femmes et un tract sur les paysans ;

quatre affiches illustrées (Pour une vieillesse heureuse, etc...) ;

— trois affiches illustrées (le Socialisme à la barre — Votez socialiste — Suivez les flèches) ;

— deux brochures : « Le Conseil général », par Georges Hirsch et André Flamant et « Arguments Socialistes », par Jules Moch ;

— circulaire n° 60, du 29 septembre, donnant un modèle de texte sur le referendum et un texte-programme : « Le Socialisme vous appelle » ;

— six schémas de conférence préparés par Jean Bourgoin, Etienne Weil-Raynal, Henri Hauck, Charles Dumas, André Philip, Robert Verdier.

b) **Tactique électorale et referendum.**

Afin d'éviter toute confusion dans l'interprétation des décisions votées par le Congrès national, le comité directeur a décidé, dans sa réunion du 12 septembre, de publier les précisions suivantes :

« Le comité directeur a approuvé l'attitude du secrétariat général qui, chaque fois qu'il est appelé à trancher les cas qui lui sont soumis par des fédérations hésitant entre la liste homogène et la liste commune avec l'U.D.S.R. préconise la liste commune afin de permettre la regroupement des forces socialistes.

« Le comité directeur rappelle à tous les membres du parti qu'aucun d'entre eux ne saurait, quel que soit le mobile qui l'anime, être candidat sur une liste qui serait opposée à une liste du parti, sans se mettre de lui-même en dehors du parti.

« En ce qui concerne le referendum, le comité directeur rappelle que la position du parti est de répondre « OUI » à la première question :

« Contre le Sénat, contre le retour à la Constitution de 1875, pour une assemblée

unique et constituante, pour la rénovation des institutions publiques :

« Et « OUI » à la deuxième question :

« Pour une Assemblée souveraine, disposant du pouvoir législatif et constituant, élisant le chef du gouvernement responsable devant elle, et sachant allier la nécessaire stabilité ministérielle avec le plein exercice de ses droits souverains ».

c) Manifestes.

Le comité directeur a publié, à la suite du premier tour de scrutin pour les élections cantonales, le manifeste suivant :

Votez pour les candidats Républicains laïques et résistants

Le comité directeur du parti socialiste enregistre avec la plus vive satisfaction les résultats du premier tour de scrutin des élections cantonales. Il se félicite de voir que les candidats socialistes, après avoir conduit la campagne avec franchise et clarté, ont recueilli sur leurs noms le quart des suffrages et qu'ainsi le P.S. se trouve placé au premier rang de toutes les organisations politiques

Il constate que le corps électoral a donné à la consultation du 23 septembre une nette orientation politique et qu'une très importante fraction de la population française s'est prononcée en faveur des mots d'ordre fixés par le parti socialiste :

— Défense de la démocratie et des libertés publiques,

— Reconstruction économique, matérielle et morale du pays,

— Socialisations,

— Sécurité collective, condition essentielle de la paix.

Il voit dans les résultats déjà acquis le prélude d'un succès encore plus grand aux élections générales.

Dans l'immédiat, il importe d'assurer l'achèvement de la victoire et d'écraser partout la réaction vichyssoise et les forces de conservation sociale. A cette fin, le comité directeur fait confiance aux fédérations départementales pour l'application stricte des décisions du Congrès national du mois d'août 1945 : « Pour le deuxième tour de scrutin, elles convieront le corps électoral à voter pour les candidats républicains, laïques et résistants les plus aptes à battre les forces de la réaction. »

Tous ensemble, par notre discipline et notre enthousiasme, parachevons la victoire !

Au lendemain de la consultation du 21 octobre, le comité directeur a publié un appel au peuple de France :

Appel du comité directeur

Le comité directeur du parti socialiste enregiste avec la plus vive satisfaction les résultats de la consultation du 21 octobre 1945, qui consacre le retour aux institutions démocratiques et manifeste, par le calme dans lequel elle s'est déroulée, le civisme élevé du peuple français.

Il constate que le corps électoral, à une grande majorité, a répondu aux questions du referendum dans le sens qu'avait recommandé le parti socialiste et qu'il a ainsi affirmé sa volonté de renouveler profondément nos institutions, de régler provisoirement la vie politique de la France de manière à concilier la souveraineté de la représentation nationale avec la stabilité et l'efficacité du pouvoir exécutif, afin de faire aboutir au plus tôt les travaux de l'Assemblée constituante, et notamment le vote de la nouvelle constitution.

Le comité directeur se réjouit surtout de la victoire républicaine des partis se réclamant du programme du C.N.R. et tout particulièrement du succès obtenu par le parti socialiste qui, par sa campagne en faveur du socialisme, de la démocratie et de la laicité, a considérablement augmenté le nombre de ses voix par rapport aux précédentes consultations et a enregistré des progrès très nets dans les départements où, jusqu'à ce jour, il recueillait un faible pourcentage de suffrages.

Il est heureux de constater également que la représentation proportionnelle, si imparfait et injuste qu'ait été le mode de scrutin, a abouti au résultat qu'avaient toujours souhaité les socialistes : la disparition des formations les moins consistantes et la constitution d'un petit nombre de grands partis. Il y voit l'amorce d'un reclassement des forces et d'une clarification de la vie politique en France.

Enfin, le comité directeur du parti socialiste souhaite la constitution d'un gouvernement qui aura essentiellement pour tâche :

1° D'entreprendre la reconstruction économique de la France par :

— Une réorganisation démocratique et rationnelle de notre administration ;

— La suppression des organismes créés par le gouvernement de Vichy ;

— Une politique financière hardie ;

— La socialisation des grandes banques, des assurances et des industries-clés.

2° De garantir l'indépendance et la sécurité de notre pays par une organisation démocratique de la vie économique et de la sécurité internationale.

Le parti socialiste est prêt à collaborer de toutes ses forces à l'accomplissement de la tâche difficile et noble qui attend le peuple de France. Il est prêt à prendre les responsabilités que lui imposent ses succès aux dernières consultations électorales. Avec tous les républicains, il travaillera au rétablissement définitif de la démocratie politique, et préparera, en dotant notre pays de nouvelles institutions économiques et sociales, le triomphe de l'idée socialiste de liberté, de justice et de paix.

Le referendum, la C.G.T. et le parti socialiste

On sait que le Comité Confédéral National avait, au cours de sa dernière réunion, au mois d'août, pris la décision de recommander aux syndiqués de répondre au referendum par *oui* et *non*. Au cours de sa réunion du 12 septembre, le Comité Directeur a examiné les conséquences de cette décision, de laquelle il résultait :

1° que pour la première fois le Parti Socialiste, au cours d'une bataille électorale, serait en désaccord avec la direction de la C. G. T. ;

2° que celle-ci avait pris position sur un problème politique, à propos duquel les deux partis ouvriers n'avaient pas adopté une attitude identique. (Voir *Populaire* du 13-9-45).

Le Comité directeur a décidé d'envoyer une délégation auprès du Bureau Confédéral, pour attirer son attention sur ce fait et faire ressortir qu'il lui semblait préférable pour la C. G. T. d'observer une stricte neutralité lorsque, sur un problème politique, le Parti Socialiste et le Parti Communiste seraient en désaccord.

La délégation socialiste, composée de Daniel Mayer, André Le Troquer, Gaston Defferre, Victor Provo, Paul Rivet, a été reçue le 21 septembre, par le Bureau de la C. G. T. Elle a fait ressortir que la décision du C. C. N. pouvait avoir des conséquences importantes. L'entretien s'est déroulé dans une atmosphère de cordialité. Le Bureau de la C. G. T. a pris acte de la démarche faite au nom du P. S.

Délégation des gauches

La C. G. T. avait convié, au courant de la deuxième quinzaine d'août, les représentants de la Ligue des Droits de l'Homme, du Parti Socialiste, du Parti Communiste et du Parti Radical à une réunion commune. Celle-ci a eu lieu le 23 août au siège de la C. G. T. Les contacts ont été maintenus par la suite. La presse a pris l'habitude de les désigner du nom dont on avait autrefois désigné des réunions semblables : délégation des gauches.

Les représentants du Parti Socialiste étaient Renée Blum, Daniel Mayer, Robert Verdier, Gérard Jaquet, Jean Biondi.

Voici un bref historique des négociations qui ont été ainsi engagées.

Léon Jouhaux en a indiqué l'objet dans la première réunion : essayer de former entre les organisations invitées une coalition de la plus longue durée possible.

La solution qui consistait à présenter aux élections des listes communes, proposée par le Parti Communiste (Jacques Duclos) et Albert Bayet (représentant la Ligue des Droits de l'Homme, mais parlant en son nom personnel), a été rapidement écartée. Il est apparu, en effet, que les partis politiques n'étaient pas d'accord sur certaines questions importantes : réponses au referendum, Sénat (réserves du Parti Radical, etc...) et que, par conséquent, on risquerait de faire l'union dans la négation. Les représentants du Parti Socialiste ont notamment fait remarquer que notre Congrès National avait décidé de présenter des listes homogènes. Ils ont mis l'accent sur la nécessité de s'entendre avant tout sur un programme constructif, et de faire appel aux grands partis et organisations qui s'engageraient à collaborer à sa réalisation.

On a alors abordé la discussion en vue d'étudier les modalités selon lesquelles le programme du C. N. R. pourrait être transforme en programme de gouvernement.

Ce travail n'a pas été immédiatement commencé. En effet, les organisations et partis réunis sur l'invitation de la C. G. T. se sont d'abord attachés à protester contre les injustices du mode de scrutin adopté par le Gouvernement. Ils se sont efforcés d'obtenir sa modification :

a) par l'envoi d'un memorandum commun au Chef du Gouvernement. On sait que celui-ci a répondu d'abord en refusant de recevoir une délégation sous prétexte que la loi de 1884 interdisait aux organisations syndicales d'avoir une action politique, ensuite par une lettre faisant connaître que le Gouvernement ne modifierait pas le mode de scrutin. Nous ne reproduisons pas ces textes qui ont été publiés dans la presse. On sait que le Gouvernement s'est borné à quelques rectifications de détail dans la répartition des sièges.

Voici seulement un extrait du communiqué du Comité Directeur (12 septembre),

qui concerne le refus du Chef du Gouvernement de recevoir la délégation :

« Le Comité Directeur a approuvé l'attitude de ses représentants à la délégation des gauches, et notamment les termes du memorandum qu'ils ont élaboré et signé en son nom avec la C. G. T., la Ligue des Droits de l'Homme, les partis Radical et Communiste, qui affirme la solidarité complète du Parti Socialiste avec la C. G. T. et qui réclame la suppression des modalités d'application déloyales et injustes prévues pour le prochain scrutin. »

b) par l'organisation d'une manifestation publique de protestation. Celle-ci s'est déroulée le 27 septembre à la Salle Pleyel. André Le Troquer était le porte-parole du Parti Socialiste.

Enfin, au cours de la période électorale, se sont tenues plusieurs réunions d'une sous-commission chargée d'étudier la rédaction d'un programme commun. Le Parti Socialiste était représenté par Robert Verdier, Jean Bourgoin, François Moch. Le Parti Radical, a fait connaître, par une lettre de son président administratif, M. Mazé, que ses délégués n'avaient eu d'autre mandat que de s'associer à une protestation commune contre le mode de scrutin et que, par conséquent, ils ne participeraient pas aux travaux de ce programme.

Ceux-ci se sont donc poursuivis entre représentants du Parti Communiste, du Parti Socialiste, de la Ligue des Droits de l'Homme et de la C. G. T. Un texte, divisé en trois chapitres (programme de politique intérieure et extérieure, programme économique, programme social) a été rédigé et proposé à l'agrément des organisations intéressées qui, à l'heure où nous écrivons, en étudient le détail.

Décisions diverses

a) *Nomination des délégués adultes au Comité National des Jeunesses Socialistes* (Comité Directeur du 26 septembre) :

Achille Auban, Jean Bieau, Jean Capdeville, Michel Cépède, Georges Crémois, Camille Delabre, Yvonne Fournout, Madeleine Lagrange, Florimond Lecomte, Cletta Mayer, Roger Mistral, Henri Noguères, Jésus Pret, Tanguy-Prigent et François Tomasino.

b) *Envoi d'une délégation au Congrès du Parti Socialiste Tchécoslovaque* (19-22 octobre) : Charles Dumas, Paul Favier.

c) *Commission de propagande.*

Ont été désignés (26-9) : Favier, Provo, Jaquet, Andrée Marty-Capgras, Priou, Fuzier, Maubert, Bizet, Lambert, Lecointe, Lecomte, Germain Saint.

d) *Trésorerie.*

Le Comité Directeur (26-9) a décidé d'ouvrir une souscription dans les colonnes du *Populaire* et de tous les journaux socialistes. Chaque membre du Comité Directeur a souscrit 1.000 francs.

e) *Fédération de Tunisie.*

Le Comité Directeur a décidé (26-9) l'envoi d'une délégation (Paul Favier, Roger Priou). La Fédération de Tunisie avait commencé dans son journal « Tunis Socialiste » une campagne en faveur du « ouinon » ; d'autre part, elle se disposait à présenter aux élections une liste de coalition (un socialiste et un communiste). A la suite de l'intervention du Comité Directeur, la Fédération de Tunisie s'est conformée, à la quasi unanimité, aux décisions du Congrès.

Seul Duran-Angliviel a donné sa démission et a maintenu sa candidature aux élections aux côtés d'un communiste.

Nos camarades ont présenté une liste socialiste homogène (Frigara Ferrer) qui a recueilli, dans des circonstances difficiles, 7.600 voix contre 27.000 aux réactionnaires, 12.000 à la liste Duran-Angliviel.

f) *Dissolution de la Fédération des Bouches-du-Rhône.*

Saisi par un certain nombre de militants, notamment Félix Gouin et Gaston Defferre, de la situation dans les Bouches-du-Rhône, le Comité Directeur a adopté le 4 octobre la décision suivante :

Le Comité Directeur :

Considérant que les dissentiments survenus entre militants au sein de la Fédération des Bouches-du-Rhône ont revêtu un tel caractère d'acuité qu'ils sont de nature à porter gravement atteinte au Parti, à son prestige et à son unité ;

Prononce la dissolution de la Fédération des Bouches-du-Rhône et charge le camarade Félix Gouin en qualité de secrétaire fédéral, de la reconstituer sur les bases suivantes :

1° Engagement pour tout adhérent et pour toute section des Bouches-du-Rhône de respecter les décisions du Parti et de soutenir aux élections à la Constituante les listes de candidats ratifiées par le Comité Directeur ;

2° Chaque section reconstituée devra faire parvenir au bureau fédéral provisoire agréé par le Comité Directeur une déclaration de fidélité au Parti ;

3° Tous les membres de la fédération des Bouches-du-Rhône qui refuseront de souscrire à ces engagements seront considérés comme s'étant mis hors du Parti ;

4° Sont ratifiés comme candidats du Parti Socialiste S. F. I. O. dans les Bouches-du-Rhône, les camarades dont les noms suivent :

Premier secteur : G. Defferre, Francis Leenhardt, Mme Laure, Docteur Brunet, Jean Graille, Antoine Mariotti, F. Beltrami, Léon Giudicelli, Mme Baudoingt.

Deuxième secteur : Félix Gouin, Max Juvenal, Paul Faraud, Mme Vuichard.

Le Comité Directeur fait appel aux militants des sections de la fédération des Bouches-du-Rhône pour qu'ils demeurent fidèles au Parti socialiste S. F. I. O. auquel ils ont donné leur confiance absolue lorsqu'ils lui ont apporté leur adhésion raisonnée.

Il leur rappelle que c'est seulement par l'intermédiaire des sections demeurées fidèles au Parti et reconnues par le Comité Directeur, qu'ils pourront continuer à recevoir leurs cartes, leurs feuilles et timbres de cotisations, condition de leur affiliation au Parti socialiste S. F. I. O.

Félix Gouin a été chargé de procéder à la réorganisation de la fédération.

Indiquons, enfin, que ces incidents n'ont eu aucune répercussion f cheuse sur le résultat des élections : cinq élus socialistes dans les deux secteurs du département. La liste présentée par les dissidents dans le secteur Marseille-ville n'a eu aucun élu.

LA CONFÉRENCE des Secrétaires Fédéraux

Cette conférence s'est tenue à la Maison de la Mutualité, les 27 et 28 octobre 1945.

La première séance était présidée par André Le Troquer, président du Conseil municipal de Paris, assisté de Jean Wagner, député du Haut-Rhin et d'Adrien Rophé, nouvel élu du Calvados.

Léon Blum assistait à la séance

Daniel Mayer, secrétaire général du parti, a développé un rapport sur les leçons à tirer des élections générales.

On a entendu ensuite un grand nombre de délégués de province, parmi lesquels : Maurellet (Charente), Lamarque-Cando (Landes), Bonnin (Haute-Loire), Bloch (Allier), Guillet (Gironde), Bruguier (Gard), Lhuissier (Mayenne), Meyniel (Cantal), Ribet (Haute-Garonne), Sandro (Var), Alliès (Hérault), qui ont apporté des informations sur la situation dans leurs département respectifs.

Les travaux de la conférence, qui doivent se poursuivre par un examen de la politique agricole du parti socialiste et par une discussion sur la situation politique générale, se terminent aujourd'hui.

L'après-midi, on a entendu Auzanneau (Yonne), Mazié (Côtes-du-Nord), Butez (Puy-de-Dôme), Masson (Finistère), Just Evrard (Pas-de-Calais), Bidet (Haute-Garonne), Deixonne (Tarn), Le Bail (Haute-Vienne), Staub (Loire-Inférieure), Dodignon (Gers), Quessot (Ille-et-Vilaine), Max Lejeune (Somme), Salomon Grumbach.

Chacun d'eux a également présenté le point de vue de ses mandants sur la situation actuelle.

Daniel Mayer et Vincent Auriol ont ensuite résumé les tâches qui attendent le parti socialiste.

Il a été enfin décidé de ne pas modifier la composition actuelle du comité directeur.

La deuxième journée de la conférence des secrétaires fédéraux était présidée, dimanche matin, par Jean Biondi, député de l'Oise, assisté de Thérèse Espinadel (Dordogne) et de Schmitt (Manche).

L'exposé de Tanguy-Prigent et le rapport sur *La Moisson* présenté par Gérard Vée, ont amené des interventions de nos camarades Armand Delafond et Meyeuil.

La réorganisation de la propagande avait auparavant fait l'objet d'un rapport de Gérard Jaquet.

De nombreux camarades sont intervenus sur cette importante question : Provo (Nord), Tellier (Somme), Staub (Loire-Inférieure), Minjoz (Doubs), Espinasse (Aveyron), Métayer (Seine-et-Oise), Roubert (Alpes-Maritimes), ainsi que Roger Mistral et Alexandre au nom des Jeunesses.

Une intervention de Paul Favier, administrateur du *Populaire*, sur les méthodes modernes que notre parti doit adopter, a clos le débat.

LES ELECTIONS CANTONALES

Nos camarades trouveront ci-dessous un tableau comparatif des sièges obtenus par le Parti Socialiste aux élections cantonales et 1937 et de 1945.

Départements	1937	1945	Gains	Pertes
AIN	1	9	8	
AISNE	8	20	12	
ALLIER	13	20	7	
ALPES (BASSES-)	10	16	6	
ALPES (HAUTES-)	2	6	4	
ALPES-MARITIMMES	1	6	5	
ARDECHE	4	9	5	
ARDENNES	5	11	6	
ARIEGE	4	13	9	
AUBE	2	7	5	
AUDE	6	23	17	
AVEYRON	0	7	7	
BOUCHES-DU-RHONE	15	16	1	
CALVADOS	1	1		
CANTAL	2	11	9	
CHARENTE	0	2	2	
CHARENTE-MARITIME	3	11	8	
CHER	2	7	5	
CORREZE	6	7	1	
CORSE	1	7	6	
COTE-D'OR	2	9	7	
COTES-DU-NORD	1	6	5	
CREUSE	5	10	5	
DORDOGNE	2	20	18	
DOUBS	2	3	1	
DROME	4	7	3	
EURE	0	7	7	
EURE-ET-LOIR	0	6	6	
FINISTERE	5	6	1	
GARD	9	24	15	
GARONNE (HAUTE-)	14	30	16	
GERS	5	16	11	
GIRONDE	8	20	12	
HERAULT	8	15	7	
ILLE-ET-VILAINE	1	2	1	
INDRE	4	12	8	
INDRE-ET-LOIRE	4	6	2	
ISERE	7	15	8	
JURA	3	9	6	
LANDES	2	18	16	
LOIR-ET-CHER	2	7	5	
LOIRE	4	3		1
LOIRE (HAUTE-)	1	5	4	
LOIRE-INFERIEURE	6	1		5
LOIRET	0	3	3	
LOT	1	12	11	
LOT-ET-GARONNE	1	11	10	
LOZERE	1	3	2	
MAINE-ET-LOIRE	0	3	3	
MANCHE	1	2	1	
MARNE	5	6	1	
MARNE (HAUTE-)	0	3	3	
MAYENNE	0	0		
MEURTHE-ET-MOS.	0	4	4	
MEUSE	1	4	3	
MORBIHAN	2	4	2	
MOSELLE	1	2	1	
NIEVRE	6	9	3	
NORD	31	29		2
OISE	4	13	9	
ORNE	0	3	3	
PAS-DE-CALAIS	10	22	12	
PUY-DE-DOME	13	24	11	
PYRENEES (BASSES-)	0	1	1	
PYRENEES (HAUTES-)	0	2	2	
PYRENEES-ORIENT.	10	9		1
RHIN (BAS-)	3	2		1
RHIN (HAUT-)	2	2		
RHONE	3	2		1
SAONE (HAUTE-)	1	4	3	
SAONE-ET-LOIRE	16	15		1
SARTHE	0	8	8	
SAVOIE	3	7	4	
SAVOIE (HAUTE-)	0	6	6	
SEINE-INFERIEURE	0	8	8	
SEINE-ET-MARNE	3	8	5	
SEINE-ET-OISE	0	6	6	
SEVRES (DEUX-)	0	5	5	
SOMME	2	17	15	
TARN	2	10	8	
TARN-ET-GARONNE	0	7	7	
TERR. DE BELFORT	1	3	2	
VAR	13	22	9	
VAUCLUSE	7	9	2	
VENDEE	1	1		
VIENNE	3	2		1
VIENNE (HAUTE-)	15	24	9	
VOSGES	1	2	1	
YONNE	3	7	4	
TOTAUX	351	812	474	13

PRESIDENCE DES CONSEILS GENERAUX

Un certain nombre de nos amis viennent d'être désignés pour présider des assemblées départementales. Ce sont notamment :

Marius Moutet, dans la Drôme ; Félix Gouin, dans les Bouches-du-Rhône ; Bruguier, dans le Gard ; Augustin Laurent, dans le Nord ; Fernand Audeguil, dans la Gironde ; Fié, dans la Nièvre ; Lamarque-Cando, dans les Landes; Blanc, dans l'Ain ; Lucien Hussel, dans l'Isère ; Pauly, dans la Creuse ; Guillé, dans l'Aude ; Paget, dans le Jura ; Louis Noguères, dans les Pyrénées-Orientales ; Pellegrin, dans les Hautes-Alpes ; Risterucci, dans le Var ; Mabrut, dans le Puy-de-Dôme ; Roubet, dans le Lot-et-Garonne ; Buron, dans le Vaucluse ; Marcel Thierry, dans l'Aube ; Max Lejeune, dans la Somme ; Basset, dans le Cantal ; Adrien Tixier, dans la Haute-Vienne ; Gillot, dans la Saône-et-Loire ; Max Hymans, dans l'Indre ; Bozzi, dans les Ardennes ; Guy Mollet, dans le Pas-de-Calais ; Levindrey, dans l'Aisne ; Rougeron, dans l'Allier.

Selon les dernières informations, on compte actuellement 43 présidents socialistes sur 93 conseils généraux.

LE GROUPE SOCIALISTE AU PARLEMENT

Achour Mohamed, Alger; Allonneau Auguste, Maine-et-Loire; Archidice Georges, Lot; Arrès-Lapoque, Lot-et-Garonne; Aubry Albert, Ille-et-Vilaine; Audeguil, Gironde; Auriol Vincent, Haute-Garonne; Azémia A., Eure; Bachir Abdelanachab, Alger; Barre Henri, Seine (3e secteur); Baurens Alexandre, Gers; Béchard Paul, Gard; Bèche Emile, Deux-Sèvres; Binot Jean (Seine-Inférieure (2e sect.); Biondi Jean, Oise; Bloch Pierre, Aisne; Bloncourt Elie, Aisne; Borra Raoul, Constantine; Bouhey Jean, Côte-d'Or; Boumali, Constantine; Bouthiba Abdenahmane, Alger; Bozzi Jacques, Ardennes; Brousse Georges, Tarn-et-Garonne; Bruguier Georges, Gard; Cabannes Gaston, Gironde; Capdeville Jean, Seine-Inférieure; Cerclier Roger, Creuse; Champeix Marcel, Corrèze; Charlet Gaston, Haute-Vienne; Charlot Jean, Var; Chatagner, Ain; Cordonnier Denis, Nord; Coffin Lucien, Cher;

Commin Pierre, Seine-et-Oise (sect. Sud); Constant Clovis, Loire-Inférieure; Courtois Jean, Jura; Cyon Marie, Sarthe; Dagain Léon, Nièvre; Darou Marcel, Nord (1er sect.); Dassaud Francis, Puy-de-Dôme; David Marcel, Landes; Defferre Gaston, Bouches-du-Rhône (1er sect.); Degrond Germaine, Seine-et-Oise; Depreux Edouard, Seine (4e sect.); Detraves Guillaume, Seine-et-Oise (sect. Nord); Doutrellot Pierre, Somme; Draveny Lucien, Marne; Durroux Jean, Ariège; Mme Vve Eboué, La Guadeloupe; Escande Louis, Saône-et-Loire; Evrard Just, Pas-de-Calais (2e sect.); Faraud Roger, Charente-Maritime; Fizaine, Meuse; Foussat André, HauteVienne; Frank Arnal, Var; Froment Edouard, Ardèche; Gazier Albert, Seine (5e sect.); Geoffroy Jean, Vaucluse; Gernez Raymond, Nord (3e sect.); Gorce, Vendée; Gouin Félix, Bouches-du-Rhône (2e sect.); Grumbach Salomon, Tarn;

Guille Georges, Aude; Guillet, Gironde; Guitton Jean, Loire-Inférieure; Guy Amédée, Haute-Savoie; Guyon Raymond, Gironde; Guyot Claude, Côte-d'Or; Henneguelle Henri, Pas-de-Calais (1er sect.); Henry Yves, Côte-du-Nord; Hussel Lucien, Isère; Jaquet Gérard, Seine (6e sect.); Juvenal Max, Bouches-du-Rhône (2e sect.); Lacoste Robert, Dordogne; Lacroix Marius, Aude; Lagrange Madeleine, Nord (3e sect.); Lamarque-Cando Charles, Landes; Lapie, Meurthe-et-Moselle; Laure Irène, Bouches-du-Rhône (1er sect.); Laurent Raoul, Haute-Marne; Laurent Augustin, Nord (2e sect.); Lamine-Gueye, Sénégal; Lecbru Henri, Sarthe; Le Coutaller Jean, Morbihan; Leenhardt Francis, Bouches-du-Rhône (1er sect.); Lejeune Max, Somme; Lempereur Rachel, Nord (2e sect.); Leonetti Jean, Maroc; Le Troquer André, Seine (3e sect.); Lhuissier Camille, Mayenne; Lussy Charles, Vaucluse; Mabrut Adrien, Puy-de-Dôme;

Maudet André, Charente-Maritime; Mauger Robert, Loir-et-Cher; Maurellet Auguste, Charente; Mayer Daniel, Seine (2e sect.); Mazuez Pierre, Saône-et-Loire; Métayer Pierre, Seine-et-Oise (sect. Sud); Meunier Jean, Indre-etLoire; Minjoz Jean, Doubs; Moch Jules, Hérault; Mollet Guy, Pas-de-Calais (2e sect.); Montel Maurice, Cantal; Moutet Marius, Drôme; Naegelen Edmond, Bas-Rhin; Noguères Louis, Pyrénées-Orientales; Parpais André, Indre; Peeters René, Meurthe-et-Moselle; Philip André, Rhône (1er sect.); Pineau Christian, Sarthe; Poirault Emile, Deux-Sèvres; Poirot Maurice, Vosges; Poulain Abel, Pas-de-Calais (1er sect.); Pouyet Marcel, Allier; Quenard André, Indre-et-Loire; Rabier Maurice, Oran; Ramadier Paul, Aveyron; Reymond Camille, Basses-Alpes; Ribière Henri, Allier; Richard Edouard, Haut-Rhin; Rivet Paul, Seine (1er sect.); Rincent Germain, Aube; Rolland Jean-Louis, Finistère; Rophe Adrien, Calvados;

Roubert Alex, Alpes-Maritimes; Schmitt René, Manche; Segelle Pierre, Loiret; Senghor, Sénégal; Sion Paul, Pas-de-Calais (2e sect.); Tanguy-Prigent, Finistère; Thomas Eugène, Nord (3e sect.); Tixier Adrien, Haute-Vienne; Valentino, La Guadeloupe (2e circonscription); Vée Gérard, Yonne; Veillard Roger, Seine-et-Marne; Vivier Emile, Eure-et-Loir; Wagner Jean, Haut-Rhin; Worms-Germinal, Dordogne; Zaksas, Haute-Garonne;

COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS

Dossiers renvoyés à cette juridiction par le 37e Congrès national

Au cours de sa réunion du 5 septembre 1945, la Commission nationale des Conflits a pris les décisions suivantes :

AFFAIRE ARBELTIER,
député de Seine-et-Marne

La suspension de mandat prononcée antérieurement est levée purement et simplement.

Un blâme est adressé aux responsables de la Fédération pour avoir méconnu une décision du parti.

AFFAIRE CH. LUSSY,
député du Vaucluse

La suspension de mandat prononcée antérieurement, est annulée purement et simplement.

Un blâme est adressé au secrétaire fédéral et au secrétaire de la section de Perthuis pour avoir méconnu une décision du parti.

AFFAIRE LAMBIN,
député de l'Aisne

La suspension de mandat prononcée antérieurement est levée purement et simplement.

Un blâme est adressé aux responsables de la fédération pour avoir méconnu une décision du parti.

AFFAIRE RIFFATERRE,
Député de la Creuse

La suspension de mandat prononcée antérieurement est annulée purement et simplement.

Un blâme est adressé au secrétaire de la section de Bourganeuf pour avoir méconnu une décision du parti.

Il y a 4.500 MAIRES SOCIALISTES en France...

Vous devez à tous moments être au courant des lois, des ordonnances, décrets et arrêtés.
Une seule publication existe en France permettant de trouver facilement les renseignements dont vous avez besoin.

ABONNEZ VOTRE ADMINISTRATION SANS TARDER à « DOCUMENTS »

...Il doit y avoir le mois prochain 4.500 abonnés de plus à «DOCUMENTS»

Militants,
Lisez et faites lire
Le Populaire

Jeunes,
JEUNESSE
Doit être votre journal

Paysans,
Lisez et diffusez
La Moisson
Pour votre documentation
Documents

ARGUMENTS ET RIPOSTES

A propos de Munich

A la suite de l'ouverture des négociations franco-anglaises à Londres, de la publication d'une interview accordée par le général de Gaulle au journal anglais *Times*, une discussion s'est instituée dans la presse sur la question des ententes régionales. Léon Blum a précisé la position du parti socialiste sur ce point dans plusieurs articles du *Populaire*.

Cependant il nous paraît nécessaire d'y revenir car sa pensée a été souvent déformée. Il a été pris à partie, notamment par la presse et la radio soviétiques, qui l'ont accusé de se prononcer en faveur d'un « bloc occidental » de caractère stratégique tourné contre l'Union soviétique.

Il est possible, en effet, que cette conception soit celle de certains milieux, soit français, soit anglo-saxons, si on en juge d'après certaine presse. Mais si on se reporte aux articles de Léon Blum, telle n'est pas la position du parti socialiste.

En tout cas, il est bon de préciser :

1° Que les ententes régionales sont formellement prévues par la Charte des Nations Unies, élaboré à San-Francisco et dont l'application vient dêtre proclamée récemment et qui a été signée par Molotov, au nom du gouvernement russe Il convient de se reporter, en particulier, au chapitre VIII, intitulé « Accords Régionaux», et plus spécialement à l'article 52 dont voici le texte :

1). Aucune disposition de la présente Charte ne s'oppose à l'existence d'accords ou d'organismes régionaux destinés à régler les affaires qui, touchant au maintien de la paix et de la sécurité internationales, se prêtent à une action de caractère régional, pourvu que ces accords ou ces organismes et leur activité soient compatibles avec les buts et les principes des Nations Unies.

2). Les membres des Nations Unies qui concluent ces accords ou constituent ces organismes doivent faire tous leurs efforts pour régler d'une manière pacifique, par le moyen desdits accords ou organismes, les différends d'ordre local, avant de les soumettre au conseil de sécurité.

3). Le conseil de sécurité encourage le développement du réglement pacifique des différends d'ordre local par le moyen de ces accords ou de ces organismes régionaux, soit sur l'initiative des Etats intéressés, soit sur renvoi du conseil de sécurité.

4). Le présent article n'affecte en rien l'application des articles 34 et 35.

On voit par ce texte que les accords régionaux sont admis à la condition qu'ils s'insèrent dans l'organisation internationale de sécurité. Nous n'avons jamais dit autre chose.

2). D'autre part, la presse soviétique, il y a quelques mois, n'élevait aucune objection, bien au contraire. C'est ainsi que dans un article de décembre 1944, la revue *La guerre et la classe ouvrière*, tout en s'élevant, comme nous le faisons nous-mêmes, contre la réalisation de blocs ou de systèmes d'influence (elle citait comme exemple la Triplice et la Triple Entente), préconisait des accords régionaux créant des zones de sécurité, dans le cadre d'une organisation universelle. L'auteur, Malinine, écrivait notamment : « Que pourrait-on objecter si l'Angleterre jugeait utile de recourir à des accords particuliers, disons avec la Belgique ou la Hollande pour empêcher qu'elles soient utilisées comme tremplin pour une agression contre elle ?... »

« De semblables accords peuvent servir les intérêts non seulement des grandes puissances, mais dans une mesure encore plus grande, ceux des petites ».

On voit par ce texte qu'à ce moment là aucune objection n'était élevée contre des ententes régionales, même de caractère militaire.

On peut constater que les articles de Léon Blum ont envisagé la question d'une entente entre les pays occidentaux de l'Europe essentiellement du point de vue économique.

Ententes régionales et blocs

Au cours de la campagne électorale, il est arrivé très souvent que des contradicteurs ou des journaux accusent le P.S. d'avoir été « Munichois ». De telles accusations pourront être reprises contre nous. D'autre part, il est apparu que beaucoup de militants manquaient d'informations précises ou n'avaient pas un souvenir exact des événements de septembre et octobre 1938. Voici donc quelques précisions sur l'attitude du P.S.

1° Le débat parlementaire — sa portée. — La Chambre des députés n'a jamais abordé le fond de la question. Elle s'est seulement prononcée pour ou contre le renvoi des interpellations sur les accords de Munich, déposées par un certain nombre de parlementaires. Le groupe socialiste s'est prononcé pour le renvoi des interpellations. C'est à cette occasion que Léon Blum a fait au nom du groupe socialiste une courte déclaration dont voici quelques extraits :

... « Le parti socialiste s'est dépensé en efforts désespérés pour faire aboutir une convention générale de désarmement, pour persuader le pays qu'il n'existait pas d'autre moyen de prévenir, ou tout au moins de limiter, le réarmement de l'Allemagne hitlérienne. Les mêmes hommes qui accusent aujourd'hui certains d'entre nous de pousser à la guerre les traitaient alors d'agents de l'Allemagne et de saboteurs de la patrie *(appl. à l'extr. gauche)*.

.....

« Quand il a participé au pouvoir, le socialisme français a contribué à rétablir l'amitié anglaise, à ranimer la sympathie des démocraties américaines et continentales, et, par dessus tout, à refaire la cohésion des masses populaires autour de l'idée nationale *(appl. à l'extr. gauche)*. Tout récemment encore, c'est lui qui, à deux reprises, jetait l'appel à l'unité française autour du Rassemblement populaire *(appl. à l'extr. gauche)*. Peut-être comprend-on mieux aujourd'hui pourquoi certains n'ont pas répondu à cet appel. S'il avait été entendu, peut-être le drame tchécoslovaque aurait-il pu être conduit vers un autre dénouement.

« Voilà nos titres, si l'on nous oblige à les rappeler. Dans la crise actuelle, nous avons été constants avec nous-mêmes. Nous n'avons jamais admis la fatalité de la guerre. Nous nous sommes inspirés de la leçon héroïque que nous a léguée Jaurès : la guerre est mauvaise; contre elle, tout doit être tenté, tout doit être épuisé. Jusqu'au moment suprême, au delà du moment suprême, on ne doit pas désespérer de la paix. Mais cette volonté réfléchie et passionnée de paix n'amène pas un peuple à tout subir. Elle ne détruit pas chez lui, elle exalte au contraire la résolution de lutter, et de se sacrifier s'il le faut, pour sauver son indépendance et pour ses libertés; elle n'abolit pas la distinction du juste et de l'injuste; elle n'annule pas la validité des contrats sur lesquels toute organisation de sécurité collective repose *(applaud.)*.

« Voilà de quels exemples et de quelles traditions nous nous sommes inspirés. Il n'y a pas eu de tentative de négociation ou de conciliation émanant du gouvernement français ou de gouvernements amis que nous n'ayons approuvée, appuyée, ou même suggérée. Nous avons travaillé sans défaillance à l'accord amiable et en même temps que nous avons fait tout ce qui pouvait dépendre de nous pour que cet accord fût conforme à l'équité, conforme à l'intérêt réel et permanent de la France. »

2° Les articles de Léon Blum. — D'autre part, il convient de rappeler avec exactitude comment les événements ont été commentés sur le moment même par Léon Blum dans une série d'articles dont nous publions quelques extraits particulièrement significatifs :

a) *Le lieu de la conférence* (Popu du 29 septembre 1938) :

... « Je regrette que la réunion ne se tienne pas dans les conditions que le président Roosevelt avait suggérées. Car il avait proposé une conférence immédiate, dans une région neutre de l'Europe, « entre toutes les nations directement intéressées au litige actuel ». Or, la conférence se tient à Munich, qui n'est pas une ville neutre au sens où l'entendait le président Roosevelt. Et toutes les nations directement intéressées n'y participent pas, au moins pour l'instant. Parmi les absents figure même la nation la plus directement intéressée, c'est-à-dire la Tchécoslovaquie. »

b) *Les problèmes posés par l'accord* (Popu du 1er octobre 1938) :

... « Le péril tchécoslovaque est conjuré en tant que cause de guerre générale. Cependant le problème tchécoslovaque n'est pas encore résolu dans tous ses développements. Dans les semaines et dans les jours qui viennent, une double tâche reste à accomplir pour la Grande-Bretagne et pour la France : d'une part, assister de leur mieux le gouvernement de Prague pour le maintien de la cohésion nationale et la préservation du régime démocratique; d'autre part, réparer les atteintes portées au pacte franco-soviétique qui reste une réalité et au rapprochement anglo-soviétique, qui doit rester une possibilité.

« Mais surtout, il faut nous deman-

der dès à présent vers quelle direction les gouvernements anglais et français vont chercher à aiguiller l'Europe ».

3° Ajoutons encore que notre camarade *Salomon Grumbach*, devant la commission des Affaires étrangères, qui venait d'entendre Georges Bonnet, alors ministre, est intervenu avec vigueur pour dénoncer les dangers de la situation. Il a dit notamment (Popu du 7 oct. 1938) :

«... Nous ne devons pas nous tromper sur les conditions dans lesquelles la paix a été obtenue et examiner les conséquences internationales de ces événements.

« Quelle que soit la clarté des explications de M. Georges Bonnet, j'ai l'intention de demander à la commission de nommer une sous-commission qui aura pour mission d'examiner tous les aspects du problème et les conditions lointaines ou proches qui nous ont amenés aux accords de Munich ».

Il est donc évident que le P.S. ne s'est jamais prononcé sur le fond même de la question. Bien au contraire, certains de ses représentants, ainsi qu'on vient de la situation créée par la signature des le voir, ont fait ressortir les dangers de accords de Munich.

Enfin, on ne saurait oublier que le Congrès national extraordinaire de Montrouge (décembre 1938) et le Congrès de Nantes (mai 1939) ont adopté, sur la politique extérieure, des motions qui exprimaient la volonté du P.S. de pratiquer une politique de fermeté à l'égard de l'impérialisme hitlérien et de renforcer l'union entre la France, l'Angleterre et l'U.R.S.S.

Nous ne saurions terminer sans dénoncer une manœuvre particulièrement odieuse : elle consiste à compter sur l'oubli ou l'ignorance et à laisser croire qu'en septembre et octobre 1938, au moment des accords de Munich, le P.S. était encore au pouvoir. Nos camarades doivent dissiper toute équivoque à ce sujet et rétablir la vérité.

SCHEMA DE CONFÉRENCE

La Conférence de Londres

par Robert VERDIER.

A. — SES ORIGINES — SES TACHES

I. — Décision prise lors de la dernière réunion des « Trois Grands » à Potsdam (juillet 1945) : Les ministres des Affaires étrangères des cinq puissances membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations Unies (U.S.A., U.R.S.S., Grande-Bretagne, France, Chine) se réuniraient en conférence pour préparer les traités de paix et proposer des solutions sur les problèmes posés par la fin de la guerre.

II. — Principales questions à l'ordre du jour :

— Frontière italo-yougoslave et statut de Trieste ;

— Traités de paix avec les Etats européens anciens alliés de l'Axe : Finlande, Italie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie

Autres problèmes également abordés plus ou moins directement : évacuation de l'Iran, ravitaillement de l'Autriche, restitutions et réparations à la charge de l'Allemagne, statut de la Ruhr et de la Rhénanie.

III. — Durée des travaux : 11 septembre au 2 octobre 1945.

B. — L'ECHEC ET SES CAUSES

Trois semaines de travaux sans résultats : sans doute, il n'y a pas eu rupture et on continue à négocier pour reprendre les contacts. Mais, au fond, aucune réalisation.

I. — Résultats obtenus : selon les communiqués officiels ou officieux, l'accord aurait été fait sur les points suivants :

a) Traité de paix avec l'Italie (souveraineté italienne rétablie dès la signature du traité — rattachement des îles du Dodécanèse à la Grèce — garantie des libertés démocratiques au peuple italien — reconstruction de l'économie et non d'une puissance militaire — mandat sur les anciennes colonies).

b) Internationalisation du port de Trieste, quel que soit le tracé des futures frontières.

c) Traité de paix avec la Finlande (accord entre Angleterre et U.R.S.S., seules nations en guerre avec ce pays).

Mais il faut remarquer : 1. qu'aucun accord n'a été définitivement consacré par des signatures ; 2° que sur beaucoup de points, on est resté dans le vague : (ex. : colonies italiennes, mandat international, selon la thèse anglo-franco-américaine, ou mandat confié à une seule nation, selon la thèse russe).

Pourquoi en-est-il ainsi ? C'est que les délégations se sont violemment heurtées sur d'autres questions et n'ont pas voulu signer de « protocoles » séparés sur les points d'accord.

Sur quoi portent les litiges ?

II. — Les désaccords — l'attitude des diverses délégations :

1° En apparence, simple désaccord sur la procédure : les traités de paix avec les pays balkaniques (Bulgarie, Roumanie, Hongrie) seront-ils discutés par les cinq et signés seulement par les belligérants, c'est-à-dire Russie, Amérique, Angleterre, ou bien la France et la Chine seront-elles exclues des discussions mêmes ?

— L'U.R.S.S. est pour cette dernière solution et invoque les accords de Potsdam.

— L'Angleterre et les U.S.A. préconisent les négociations à cinq.

— La France accepte la transaction qui consiste à prendre part aux discussions sans participer à la signature des traités.

— Accord réalisé sur cette formule le 11 septembre ; le 22 septembre, Molotov revient là-dessus et réclame le retour à la procédure fixée à Potsdam (1) (V. Déclarations de Molotov, journaux du 5 octobre).

2° En réalité, désaccord sur la conception même de l'organisation internationale. Voir à ce propos les discours de James Byrnes, lors de son retour aux Etats-Unis (journaux du 7-10) et de Ernest Bevin aux Communes (journaux du 10 octobre). Voici deux phrases significatives :

« Le problème qui causa l'interruption de nos travaux n'est pas un problème banal de procédure ou même de technique, mais une question de fond qu'il faudra résoudre, à savoir si la paix sera élaborée par trois ou même cinq puissances, à l'exclusion de toutes les autres nations pour qui l'application des traités de paix et le maintien de la paix elle-même posent des problèmes vitaux ». (James Byrnes).

« Est-il juste en effet que, seules, trois grandes puissances aient le droit de dé-

(1) L'accord du 11 septembre a été contesté par la délégation russe ; on trouvera des explications détaillées dans « Le Monde » du 5 octobre. On peut affirmer qu'il y a bien eu accord le 11 septembre. D'autre part, James Byrnes, secrétaire d'Etat américain, a donné des précisions sur Potsdam dans son discours (V. journaux du 7 octobre). Il explique que l'exclusion de la France a été acceptée à « contre-cœur » par l'Amérique, à la demande de la Russie.

Le Parti Socialiste et la laïcité

Des échos répétés dans certains journaux et des attaques fréquemment développées au cours de la campagne électorale, ont cherché à répandre l'opinion que le Parti socialiste, désireux de se rapprocher du M. R. P., était prêt à modifier sa position traditionnelle sur la question de la laïcité de l'Etat et de l'école, ou tout au moins à faire le silence sur cette partie de sa doctrine et de son programme et à fermer les yeux sur les offensives dirigées contre l'école laïque.

Nos militants doivent affirmer partout :

1° qu'aucun accord particulier ne lie le parti socialiste avec le M. R. P. et qu'il n'a avec celui-ci d'autres rapports que ceux qui unissent tous les partis et organisations représentés au C. N. R. : Parti communiste, C. G. T., etc.

2° que dès le mois de novembre 1944, la motion votée par le Congrès national demandait expressément la suppression des subventions accordées par le Gouvernement de Vichy aux écoles libres ;

3° que le Groupe socialiste à l'Assemblée Consultative, au cours de la discussion du budget (mars 1945) a voté la suppression immédiate des crédits affectés à cette destination. Qu'à l'occasion de ce débat, la position du Parti a été exposée à la tribune par André Philip et Robert Verdier (consulter la brochure de ce dernier : Ecole laïque et liberté).

On reproche encore, à ce propos, la présence sur des listes de coalition Parti socialiste-U. D. S. R. d'hommes qui, dans ce vote, se sont séparés du groupe socialiste. Il importe de faire remarquer :

1° que leur geste aurait eu pour résultat non le maintien du principe des subventions, mais l'octroi d'un crédit permettant de verser ces subventions jusqu'au mois de juillet (au lieu de l'arrêt au 31 mars).

2° que la commission de l'Education nationale de l'Assemblée, s'était ralliée la veille à cette solution : délai jusqu'au 30 juin, puis suppression définitive. A l'unanimité, représentants communistes compris.

3° enfin, que sur les listes de coalition Parti socialiste-U. D. S. R. ne figuraient que des candidats ayant déclaré être hostiles au principe même des subventions aux écoles libres.

cider des problèmes intéressant le monde entier ? » (Ernest Bevin).

3° **Il y a enfin désaccord sur des problèmes précis :**

a) **Les pays balkaniques** : Angleterre et U.S.A. refusent de reconnaître les gouvernements de Hongrie, Bulgarie, Roumanie, comme insuffisamment démocratiques, placés sous la dépendance du parti communiste et de l'U.R.S.S. (se rappeler les controverses à propos des élections bulgares — rapprocher également les récents incidents au sujet des élections hongroises). La presse anglo-américaine reproche à l'U.R.S.S. de créer un bloc oriental et de dresser des barrières qui paralysent toute enquête dans les pays balkaniques.

La thèse de l'U.R.S.S. consiste à dire que les mesures d'exclusion ne frappent que les fascistes et les anciens partisans de l'Axe, que d'autre part elle doit, pour sa sécurité voir s'installer chez ses voisins des gouvernements décidés à pratiquer avec la Russie une politique de bon voisinage.

b) **L'Extrême-Orient** : La Russie demande l'établissement d'une commission des quatre puissances devant remplacer à Tokio le commandement suprême du général Mac Arthur. Les U.S.A. proposent simplement une commission consultative, ce qui, au fond, leur laisserait la haute main sur les affaires du Pacifique.

c) **Le « bloc occidental »** : enfin, il est vraisemblable que le revirement russe du 22 septembre s'explique en partie par la crainte de voir aboutir entre Français, Anglais et leurs voisins des négociations en vue d'accords économiques et commerciaux. Ceux-ci sont dénoncés comme une alliance de caractère militaire et antisoviétique.

En résumé, la conférence de Londres est pour nous doublement décevante :

Comme Français : nous déplorons que la Russie, seul pays avec lequel la France ait signé un pacte, ait cherché à éliminer la France des affaires européennes.

Comme socialistes, nous assistons : à l'abus d'une forme du droit de veto que nous avons dénoncé lorsqu'a été établie la Charte des Nations Unies à San-Francisco — à un réveil des impérialismes, des méfiances, de la politique de la sécurité par les zones d'influence.

C. — L'ATTITUDE DE LA PRESSE COMMUNISTE FRANÇAISE

Comment les événements ont-ils été commentés et expliqués par les journaux communistes de notre pays ?

1° **D'abord, effort pour dissimuler l'échec et les difficultés.** Seule, de toute la presse, **l'Humanité** affirme que des résultats très importants ont été acquis (v. notamment les titres et la manchette du 4 octobre).

2° **Ensuite, effort pour faire porter la responsabilité sur les délégations française et américaine** (v. notamment « Humanité » du 4 octobre et jours suivants). Le Quai d'Orsay est accusé de « saboter l'alliance franco-soviétique ». Le gouvernement travailliste prépare un bloc antisoviétique. La France cherche à rassembler autour d'elle « un syndicat des petits mécontents en révolte contre les Trois Grands », à diviser les alliés. Il convient de noter également que « l'Humanité » accuse surtout le gouvernement travailliste et laisse croire à un désaccord entre Amérique et Angleterre (comparer cependant les discours de J. Byrnes et de E. Bevin, qui rendent compte des faits de la même manière) — (v. « Huma » du 7 octobre : commentaire sur le discours de Byrnes).

3ï **Enfin, la France est accusée de pratiquer une politique trop ambitieuse,** disproportionnée avec sa force véritable. La participation de notre pays, les sacrifices des maquis et de la résistance, les combats de nos armées ne sont plus exaltés. Au contraire, en parlant de la générosité de l'U.R.S.S., on nous recommande l'humilité. Voir de près à ce sujet « l'Humanité » du 7 octobre : reproduction d'un article de la « Pravda », sous le titre « Arguments péremptoires de la « Pravda » (1).

D. — CONCLUSIONS :
Leçons à tirer de l'événement

1° **L'attitude du parti communiste français.** Il a, par sa presse, approuvé sans réserve, la position prise par la Russie.

2° **La politique des Trois Grands** : a révélé ses faiblesses pour l'organisation de la paix. Les conversations à trois convenaient peut-être pour l'action rapide et secrète de la guerre. Elles ne peuvent préparer la paix.

3° **Le système du droit de veto a déjà révélé sa malfaisance.**

Le rôle de la France doit être non seulement d'affirmer ses droits, mais de se faire le champion de la paix démocratique et de larges conférences internationales. Elle doit se dresser contre toutes les manifestations d'impérialisme.

Enfin, en ce qui concerne la conférence de Londres, il est bon de noter que les contacts ont été maintenus ; les représentants des ministres et leurs collaborateurs techniques continuent à siéger. Il est donc probable, et il faut obtenir ce résultat, que les négociations seront reprises après une période de confrontation des points de vue des gouvernements intéressés.

(1) En août 1943, quand l'Italie a capitulé, devant les Alliés, la France n'était pas unie. *Il y avait alors la France réelle de Laval et de Pétain d'une part, et la France potentielle de de Gaulle d'autre part ». — « La France n'avait qu'une ou deux divisions en Italie ».*

Avis aux secrétaires de sections

Un grand nombre de sections n'ont pas encore retourné au « Populaire » le questionnaire joint à la circulaire n° 4 de l'administration du journal.

Il y a un intérêt primordial à ce que les secrétaires de sections remplissent ce questionnaire et le retournent au « Populaire », 6, Bd Poissonnière, Paris-9e, de *toute urgence*.

LIBRAIRIE DU PARTI

SECRETAIRES DE SECTIONS, SECRETAIRES DES FEDERATIONS

Reconstituez partout les bibliothèques socialistes.

Adressez vos commandes à la

LIBRAIRIE DU PARTI
6, boulevard Poissonnière, PARIS (9e)

PAGES SOCIALISTES

« Discours à la Jeunesse », de Jean Jaurès ..... 6 frs
« Pour être Socialiste », de Léon Blum 7 —
« Jaurès », de Léon Blum ..... 12 —
« La Méthode Socialiste», de Léon Blum 7 —
« Souvenirs sur Jean Jaurès », de Vincent Auriol ..... 7 —

PROBLEMES D'AUJOURD'HUI

« Les Trusts contre la Patrie », de Roger Guillien .....
« La Rénovation Paysanne », de Tanguy-Prigent ..... 12 —
« Pour les Elections Cantonales et Municipales 1945 ..... 6 —
« Femme tu va voter... Comment ? », Suzanne Collette-Kahn ..... 5 —
« Les Devoirs et les Tâches du Socialisme », de Léon Blum ..... 5 —
« Démocratie à la Terre », de Tanguy-Prigent ..... 7 —
« Ecole Laïque et Liberté », de Robert Verdier ..... 7 —
« Le Problème de l'Unité », de Léon Blum ..... 10 —
« Un programme de Réformes pour l'Algérie », par Adrien Tixier .... 15 —
« Le Conseil Général », de Georges Hirsch ..... 15 —
« Guerre aux Trusts », de Jules Moch
« Arguments Socialistes», de Jules Moch
« Sur les ondes », de Daniel Mayer.. 18 —
« La doctrine et les tâches du Socialisme », de Robert Verdier ..... 10 —

DOCUMENTS SOCIALISTES

« Le Socialisme », de Jules Guesde .. 10 —
« Le Parti Socialiste et l'Unité Française » ..... 5 —
« La Vie Clandestine du Parti Socialiste », de Robert Verdier ..... 10 —
« Léon Blum devant la Cour de Riom » 35 —
« Le Parti Socialiste au Peuple de France », de Jules Moch ..... 25 —
« Manifeste Communiste », de Karl Marx et Engels ..... 12 —

HORS SERIE

« La République accuse » (Vérité sur le procès de Riom), de Henri Noguères 22 —
« Pour connaître le Socialisme », de Weill-Raynal ..... 5 —
« Le Socialisme Maître de l'heure », de Léon Blum ..... 5 —
« Cette Misère des souliers », de H.-G. Wells 10
« Les Chants de la Liberté » (16 chants révolutionnaires illustrés couleurs) 35 —
« Vive la Liberté », contes illustrés pour enfants ..... 22 —

EN PREPARATION

« Le Collectivisme », de Jules Guesde
« Les Deux Méthodes », de Jules Guesde et Jean Jaurès.
« Plume Ficelle et Cie ». Album en couleurs pour enfants.

Tous les militants doivent lire

Toutes les sections doivent répandre

les dernières publications des

EDITIONS DE LA LIBERTE

En vente à la LIBRAIRIE DU PARTI, 6, boulevard Poissonnière, PARIS (9e)

Le gérant : Daniel MAYER,
12, cité Malesherbes, PARIS.

Imprimerie spéciale de *Documents*,
10, rue du Fg-Montmartre.

R. ROUX, Imprimeur.